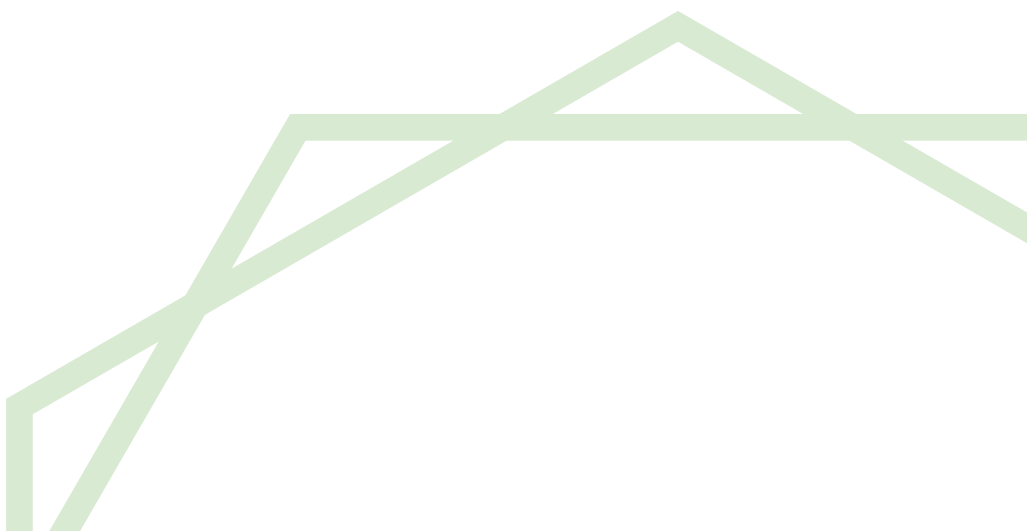




GÉRER LES RISQUES NATURELS ET INVESTIR DANS LES OPPORTUNITÉS

**CONSEILS PRATIQUES AUX PRÉSIDENTS ET
ADMINISTRATEURS DE FONDS DE PENSION**

TABLE DES MATIÈRES



| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 3 |
| À propos de ce document d'orientation | 5 |
| Introduction..... | 6 |
| Conseils pratiques aux présidents et administrateurs | 10 |
| Pour aller plus loin..... | 21 |
| À propos de A4S | 22 |
| Remerciements | 23 |
| Contactez-nous ou apprenez-en plus | 24 |



Ce document d'orientation a été initialement publié en octobre 2023. Il a été mis à jour en décembre 2024 pour tenir compte de l'évolution de la réglementation.

AVANT-PROPOS



Russell Picot, président du régime de retraite de la HSBC Bank (Royaume-Uni) et du réseau Asset Owners Network – UK Chapter d’A4S

En tant que présidents et administrateurs de fonds de pension et d’autres instruments de retraite, nous sommes responsables de la supervision de milliards de dollars d’investissements qui couvrent tous les aspects de l’économie mondiale. À ce titre, nous avons un rôle important à jouer pour assurer une économie qui œuvre dans le respect des limites écologiques de notre planète, au service d’une société saine. Si nous n’y parvenons pas, les marchés sur lesquels nous comptons pourraient bien afficher une volatilité croissante et souffrir d’une baisse des rendements ajustés au risque.

Le maintien du statu quo, qui privilégie les incitations financières à court terme au détriment des considérations à long terme, peut entraîner des dommages considérables pour notre planète. Cette situation risque à son tour de nuire à notre économie, sans compter les coûts humains et écologiques. En tant que présidents de fonds de pension, nous avons le devoir, vis-à-vis de nos bénéficiaires, d’identifier les risques systémiques importants qui auraient un coût financier pour notre portefeuille et d’agir en conséquence. Mais comment procéder ? Sur quoi devons-nous nous concentrer en premier lieu ? Et comment faire en sorte que nos actions soient amplifiées sur l’ensemble des marchés ?

En tant que président du réseau Asset Owners Network – UK Chapter de A4S, je collabore avec un grand nombre de mes pairs pour examiner des défis comme ceux-ci et la manière dont nous pouvons apprendre les uns des autres afin d’améliorer nos

propres processus de prise de décision en matière d’investissement.

Pour moi, il est clair que notre travail d’intégration des considérations relatives au changement climatique dans nos décisions d’investissement doit s’accompagner d’une action visant à faire face aux risques découlant du déclin inquiétant des écosystèmes et de la biodiversité. Nous sommes confrontés à une double crise, et nous devons y faire face ensemble. En tant qu’investisseur universel, je sais que l’impact de ces risques se fera sentir dans l’ensemble de mes portefeuilles, directement ou indirectement. Par conséquent, il est essentiel de comprendre comment les entreprises dans lesquelles j’investis traitent les risques naturels (ainsi que climatiques) dans le cadre de leurs activités pour gérer ces risques.

Ce guide s’adresse à nous, les déposataires, et propose des étapes pratiques pour démarrer, intégrer la nature dans l’évaluation des risques financiers et, surtout, examiner les opportunités en tant que moteur d’action.

Bien que nous ayons encore de nombreux obstacles à surmonter pour une action efficace – tels que les données ou, en fait, l’inertie – des progrès sont réalisés pour relever ces défis et protéger notre écosystème mondial. Le lancement de l’initiative internationale appelée « Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) », ou Groupe de travail sur la publication d’informations financières relatives à la nature, est une étape clé dans la mise en place d’une approche cohérente à l’échelle mondiale. Il s’agit d’un premier pas important, et même si nous n’avons pas toutes les réponses, l’urgence des besoins de notre planète exige une action urgente. Nous devons faire preuve d’audace dans la façon dont nous réexaminons les approches traditionnelles de la prise de décision en matière d’investissement et ne pas être indûment contraints par la disponibilité de quantités limitées de données avant d’agir. Nous devons nous atteler à la tâche dès maintenant !



David Craig, co-président, Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

La majorité des services écosystémiques vitaux dont dépendent les entreprises, l'économie et la société sont en déclin, ce qui pose des risques nouveaux et immédiats pour les entreprises et les fournisseurs de capitaux. Pour les investisseurs universels, ces risques se manifesteront dans l'ensemble de leurs portefeuilles. Diverses études d'évaluation de la biodiversité et de l'impact ont montré qu'entre 35 % et 54 % des actifs détenus par les établissements financiers dépendent fortement ou très fortement des services écosystémiques, selon le Sustainable Policy Institute (Institut de politique durable) de l'OMFIF. Il est donc important de comprendre comment les entreprises bénéficiaires d'investissements individuels relèvent le défi de la nature et d'élaborer une vision globale de la façon dont l'économie évoluera face au déclin des écosystèmes.

La Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) fournit une base pour réfléchir et redéfinir les stratégies d'engagement, gérer les risques naturels et développer l'investissement dans les opportunités pertinentes. Pour de nombreux fonds de pension, cela fait partie intégrante d'un retour sur investissement continu et financièrement durable : l'avenir de la planète, et des industries qui dépendent de sa nature et de sa biodiversité, aura un impact direct sur la santé financière des entreprises et des investissements. Il est important de noter que les opportunités liées à la nature continueront de croître pour les fonds de pension et la finance dans leur ensemble, à mesure que les flux de capitaux se déplacent pour s'aligner sur les objectifs de neutralité carbone et de « Nature Positive » (impact positif sur

la nature). Outre les décisions stratégiques en matière d'investissements, la gestion des questions liées à la nature dans le cadre de la mission de la TNFD peut également conduire à des ajustements des portefeuilles existants en vue d'obtenir des résultats plus durables.*

Mieux vaut commencer maintenant que ne pas commencer du tout - la compréhension et la prise en compte de la manière dont la nature et le climat interagissent avec la finance ne peuvent plus être retardées. La TNFD vise à rationaliser autant que possible ce processus en s'appuyant sur la structure et l'approche de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD, ou Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat), en s'alignant sur l'objectif 15 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et en étant en conformité avec l'organisme indépendant Global Reporting Initiative (GRI) et l'International Sustainability Standards Board (ISSB ou Conseil international des normes de durabilité). De plus, nous avons publié des orientations sectorielles à l'intention des établissements financiers, afin d'aider les fonds de pension, les investisseurs, les propriétaires d'actifs et les gestionnaires d'actifs à comprendre comment appliquer les recommandations de la TNFD à leurs portefeuilles. Grâce à ces outils, les fonds de pension peuvent prendre des mesures pour comprendre leurs risques et leurs impacts sur la nature afin de permettre une meilleure prise de décision et de saisir des occasions d'investir dans l'avenir.

* Pensions Expert (2023, 4 octobre), [How to invest in natural capital](#)

À PROPOS DE CE DOCUMENT D'ORIENTATION

Ce guide de « conseils pratiques » est rédigé à l'intention des présidents et des administrateurs de fonds de pension. Il vous fournit des mesures pratiques et testées par des pairs pour aligner votre ou vos fonds de pension sur une approche « Nature Positive ». Il explique également pourquoi l'intégration de considérations liées à la nature est compatible avec le respect de votre devoir fiduciaire d'agir au mieux des intérêts de vos membres.

Bien que ce guide contienne principalement des exemples européens, les conseils pratiques suggérés s'appliquent aux propriétaires d'actifs du monde entier (sous réserve des cadres réglementaires locaux), y compris les fonds de pension, les fonds souverains et les bureaux de gestion de patrimoine.

Ce guide :

- Explique pourquoi la nature est un risque financier et fiduciaire ;
- Donne une vue d'ensemble de certains des cadres et outils clés, et de la manière dont ils s'articulent les uns avec les autres ; et
- Fournit quelques conseils pratiques de présidents et d'administrateurs de fonds de pension qui intègrent actuellement la nature dans leurs processus d'investissement et de prise de décision stratégique.

Dans le cadre de ce guide, nous avons principalement utilisé les termes « nature » et « lié à la nature » pour inclure la biodiversité, les ressources naturelles et l'habitat.

N.B. : Les détails sur les stratégies d'investissement présentés dans ce guide sont fournis à titre informatif et illustratif uniquement et ne constituent pas des conseils professionnels.

INTRODUCTION

La nature est en crise – ce qui constitue un risque financier et fiduciaire

Un milieu naturel florissant est essentiel tant pour notre santé et nos moyens de subsistance que pour la résilience de nos chaînes d'approvisionnement et de notre économie. Si certains secteurs sont particulièrement dépendants de la nature, toutes les entreprises dépendent de certains services écosystémiques, tels que l'eau douce et l'air pur. La nature est également essentielle à la lutte contre le dérèglement climatique catastrophique, car elle aide à absorber les émissions de gaz à effet de serre que nous déversons dans l'atmosphère et nous protège des impacts physiques du réchauffement climatique.

Pourtant, en raison de son manque de visibilité dans notre système financier, la nature est détruite à un rythme plus rapide que jamais dans l'histoire de l'humanité. Environ un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction, et l'Indice Planète Vivante (IPV) du WWF (Fonds mondial pour la nature) montre un déclin moyen de 73 % des populations mondiales d'animaux sauvages entre 1970 et 2018.¹ Le Forum économique mondial (FEM) estime que la moitié de la production économique mondiale, soit 44 billions de dollars, dépend fortement ou modérément de la nature et est donc à risque.² La Banque centrale européenne (BCE) estime que 72 % des entreprises de la zone euro et les trois quarts des prêts bancaires sont exposés à la perte de biodiversité.³

Si aucune mesure d'urgence n'est prise, l'effondrement des écosystèmes et de la biodiversité qui en résultera fera peser un risque existentiel sur l'économie. En raison de l'ampleur des risques économiques et financiers, la surveillance des risques liés à la nature constitue un élément important de l'obligation fiduciaire d'un propriétaire d'actifs.

Les conséquences financières directes et indirectes des risques liés à la nature peuvent être classées de la même manière que les risques liés au climat.

- **Risques physiques** – il s'agit des risques physiques liés à la dégradation de la nature et à la perte de services écosystémiques qui en résulte (ceux qui dépendent directement de la nature). Il s'agit notamment de risques aigus (par exemple, les incendies de forêt) et de risques chroniques (par exemple, le changement climatique ou la pollution due à l'utilisation de pesticides). En outre, la destruction des écosystèmes peut accélérer le changement climatique et accroître la vulnérabilité.

- **Transition, y compris les risques de responsabilité (juridique)** – les investissements peuvent être affectés négativement par les changements réglementaires ou les exigences croissantes des consommateurs en matière de lutte contre les dommages environnementaux. Ces changements peuvent être brusques ou désordonnés, avoir un impact sur les secteurs d'activité, les chaînes d'approvisionnement et la rentabilité, et ils peuvent même conduire à l'immobilisation d'actifs. Les activités commerciales qui engendrent des pertes de biodiversité ou des infractions à la réglementation peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires ou, à tout le moins, à des atteintes à la réputation.
- **Risques systémiques** – découlant de l'effondrement de l'ensemble du système, tels que le risque pour la stabilité de l'écosystème et le risque pour la stabilité financière.⁴

Séparément ou ensemble, ces risques peuvent perturber les activités commerciales ou la chaîne de valeur, entraîner une volatilité des prix (inflation) ou détruire de la valeur. La perte d'habitat naturel peut augmenter considérablement la vulnérabilité aux conditions météorologiques extrêmes, affecter la santé des communautés locales et, à plus grande échelle, augmenter le risque d'épidémies et de pandémies. Ces risques, comme nous l'avons vu avec la COVID-19, peuvent entraîner des répercussions économiques importantes à l'échelle mondiale.

La nature comme opportunité d'investissement

Sachant que 100 % de l'économie mondiale dépend de la nature⁵, celle-ci représente également une opportunité d'investissement considérable. Les investissements peuvent être faits directement dans la nature pour ses « services » (par exemple, nos systèmes alimentaires ou nos forêts). Ils peuvent également porter sur des « biens » (par exemple, les bioplastiques ou les vêtements/textiles). La prise de conscience croissante de la nécessité de préserver et de reconstituer la nature ouvre également la voie à des investissements visant à utiliser ou à soutenir plus efficacement la nature. C'est le cas, par exemple, de l'agriculture « intelligente », qui utilise moins de produits chimiques et d'eau, ou de l'amélioration des services de gestion des déchets.

Les investissements directs dans la nature, et en particulier dans les forêts et les zones humides, sont de plus en plus reconnus pour leur capacité à faire partie de la solution au changement climatique, grâce

1 WWF (2024) Rapport Planète Vivante 2024

2 Forum économique mondial (2020), *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*

3 Elderson, F (8 juin 2023), *European Central Bank, The economy and banks need nature to survive*

4 TNFD (2023), *Recommendations of the Task force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)*

5 TNFD (mars 2024) *TNFD In A Box v6: Board Level Overview*

à la séquestration naturelle du carbone (souvent appelée « solutions fondées sur la nature »). Le marché en pleine expansion des crédits carbone offre des paiements pour lesquels la capture du carbone peut être certifiée et audité.

Les paiements équivalents pour les crédits de biodiversité ne sont pas encore aussi bien établis, mais commencent à se développer.

Le paysage réglementaire

Les pouvoirs publics et organismes de réglementation reconnaissent de plus en plus l'ampleur du défi de la nature et les conséquences économiques qui pourraient en découler s'il n'est pas maîtrisé. En 2022, 188 gouvernements du monde entier ont convenu d'un ensemble d'objectifs et de cibles politiques mondiaux en faveur de la nature : le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022. Cet

accord a été considéré comme un moment décisif dans le changement d'orientation des questions environnementales pour inclure la nature au même titre que le climat, et a fixé l'échelle d'ambition pour les orientations et réglementations futures.

L'écosystème réglementaire mondial développe de plus en plus de consultations publiques et de législations visant à mieux protéger la nature et à accroître les exigences et les attentes des entreprises et du secteur financier. Souvent, les organismes de réglementation tirent parti des progrès réalisés en matière de réglementation du changement climatique pour contribuer à la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité dans le contexte plus large de notre dépendance financière à l'égard de la nature. De nombreux progrès ont été réalisés récemment en matière de réglementation, de normalisation et d'orientation.

Réglementation :

- La Commission européenne a adopté les Normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS) à l'usage de toutes les entreprises soumises à la Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD, en anglais). Cette directive s'ajoute à d'autres réglementations européennes connexes, notamment le règlement sur la Publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et les exigences de divulgation de la taxonomie de l'UE. En vertu de ces exigences, les entreprises et les établissements financiers ayant une activité substantielle dans l'UE doivent désormais publier des informations relatives à la nature.
- Le règlement de l'UE sur les produits sans déforestation, maintenant en vigueur, vise à garantir que les produits consommés par les citoyens de l'UE ne contribuent pas à la déforestation ou à la dégradation des forêts dans le monde.
- La Commission européenne a proposé une « loi sur la restauration de la nature » à l'échelle du continent, pour la restauration à long terme de la nature dans les zones terrestres et maritimes de l'UE, avec des objectifs contraignants de restauration pour des habitats et des espèces spécifiques.
- La loi britannique 2023 sur les services et marchés financiers (Financial Services and Markets Act 2023) impose à la Financial Conduct Authority (Autorité de conduite financière) et à la Prudential Regulation Authority (Autorité de contrôle prudentiel) de tenir compte des objectifs légaux de zéro émission nette et des objectifs

Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022

Souvent surnommé « l'Accord de Paris pour la nature », le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022 a été adopté lors de la COP15, la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui s'est tenue en 2022.

Le cadre énonce quatre objectifs clés :

1. Restaurer les écosystèmes
2. Soutenir l'utilisation durable
3. Impliquer les communautés locales
4. Promouvoir l'investissement financier

Ces objectifs reposent sur 23 cibles à atteindre d'ici 2030, notamment la conservation d'au moins 30 % des terres et des eaux intérieures, d'au moins 30 % des zones marines et côtières et la restauration d'au moins 30 % des écosystèmes dégradés. Il y a également trois cibles financières : la promotion de l'intégration de la biodiversité dans la prise de décision en matière d'investissement (cible 14), la divulgation des risques, dépendances et impacts liés à la biodiversité (cible 15) et les investissements directs du secteur privé (cible 19).

Notre article de blog sur la COP15, [Key outcomes from the COP15 UN Biodiversity Conference](#) (en anglais), explique plus en détail ce que cela signifie pour les entreprises.

environnementaux des pouvoirs publics en ce qui concerne la qualité de l'air et les niveaux de particules, l'eau, la biodiversité et l'abondance des espèces, l'efficacité des ressources et la réduction des déchets.

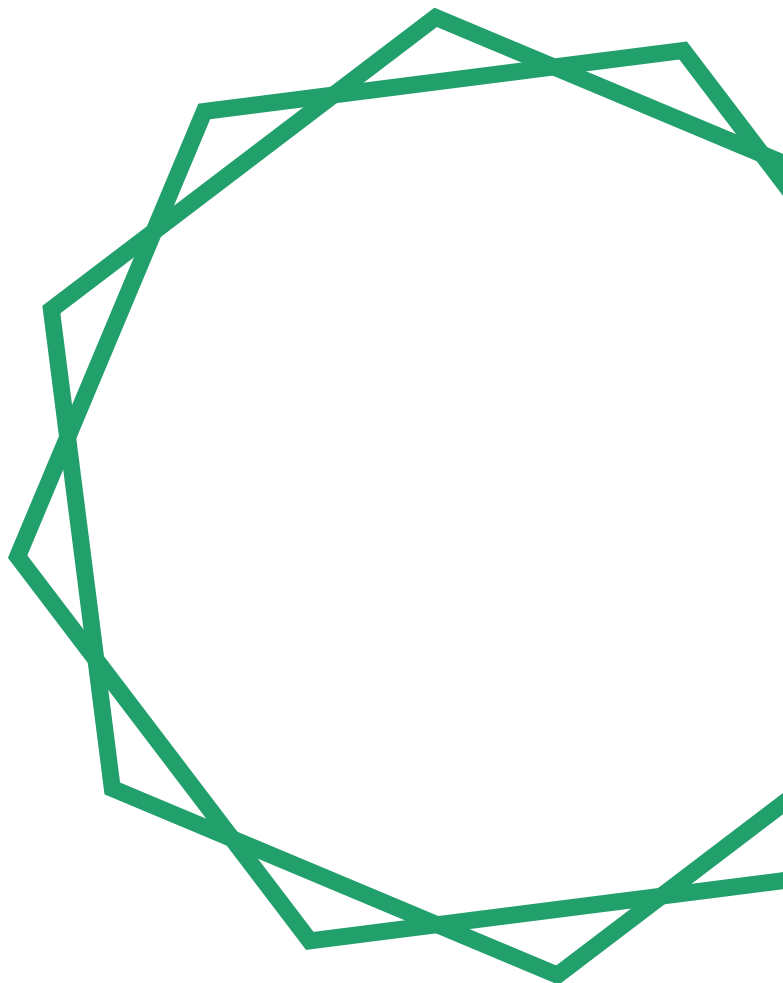
- D'autres organismes de réglementation, comme ceux de l'Inde et du Brésil, exigent déjà que les entreprises publient des informations relatives à la nature ou ont fait part de leur intention d'introduire des obligations d'information sur la nature. L'article 29 de la loi française sur l'énergie et le climat impose aux établissements financiers français de déclarer les risques liés au climat et à la biodiversité.

Établissement de normes et orientations :

- Les normes IFRS de publication d'informations sur la durabilité de l'International Sustainability Standards Board (ISSB, Conseil international des normes de durabilité) (IFRS S1, exigences générales pour la publication d'informations financières relatives au développement durable et IFRS S2, publication d'informations relatives aux changements climatiques) exigent que tous les risques et opportunités importants liés au développement durable soient publiés. De nombreuses instances à travers le monde travaillent à l'adoption de ces normes. L'ISSB travaille actuellement à l'élaboration de normes de reporting sur la nature.⁶
- La Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) a formulé ses recommandations en 2023. Depuis, elle a publié des orientations supplémentaires pour aider les entreprises à évaluer, gérer et divulguer leurs dépendances, leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités liés à la nature, en s'alignant sur les objectifs et les cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Il s'agit notamment d'orientations sur l'identification et l'évaluation des questions liées à la nature (l'approche LEAP), ainsi que d'orientations sur les chaînes de valeur, l'analyse de scénarios, l'engagement des peuples autochtones, la planification de la transition vers la nature et des orientations sectorielles.

- Le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier, plus généralement appelé « Réseau pour le verdissement du système financier » (NGFS) a publié son Cadre conceptuel pour les risques financiers liés à la nature afin d'orienter les politiques et les actions des banques centrales et des superviseurs financiers.
- Le Science Based Targets Network (SBTN) a publié ses premiers objectifs scientifiques pour la nature, avec un groupe d'entreprises adoptant publiquement ces objectifs.⁷

Le paysage réglementaire et normatif continue d'évoluer, tout comme les attentes des organismes de réglementation à l'égard des entreprises et des établissements financiers. Il est donc recommandé aux administrateurs de se tenir au courant de ces changements et de demander l'aide de leurs conseillers dans ce domaine.



⁶ IFRS, l'ISSB lancera des projets de recherche sur les risques et les opportunités liés à la nature et au capital humain

⁷ Science Based Targets Network, [SBTN annonce que les premières entreprises ont adopté publiquement des objectifs scientifiques pour la nature](#)



Pleins feux sur la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

Créée en 2021, la TNFD est une initiative mondiale, dirigée par le marché et fondée sur la science. Elle vise à :

- Fournir aux entreprises et aux établissements financiers de toutes tailles un ensemble de recommandations et d'orientations permettant de rendre compte de l'évolution des questions liées à la nature et de prendre des mesures, en les aidant à identifier, évaluer, gérer et, le cas échéant, divulguer les problèmes liés à la nature
- Trouver un équilibre entre le besoin de transparence et de comparabilité pour les investisseurs et la simplicité et la souplesse pour les préparateurs de rapports
- Soutenir une réorientation des flux financiers mondiaux vers des résultats positifs pour la nature plutôt que vers des résultats négatifs pour la nature.

À la suite d'un processus de deux ans d'élaboration, de consultation et d'essais pilotes, les recommandations finales ont été publiées en septembre 2023. Les recommandations s'appuient sur le cadre du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD), en structurant 14 publications d'informations recommandées en quatre piliers :

| Governance | Strategy | Risk & impact management | Metrics & targets |
|--|---|--|--|
| Disclose the organisation's governance of nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities. | Disclose the effects of nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities on the organisation's business model, strategy and financial planning where such information is material. | Describe the processes used by the organisation to identify, assess, prioritise and monitor nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities. | Disclose the metrics and targets used to assess and manage material nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities. |

Figure 1 : Les quatre piliers des publications d'informations recommandées par la TNFD (source : TNFD)

Les recommandations de la TNFD et les orientations supplémentaires s'inspirent des cadres préexistants et les alimentent, notamment les normes IFRS de l'ISSB et les normes GRI. En s'appuyant sur des outils, des définitions et des indicateurs préexistants, la TNFD vise à éviter les doublons et à soutenir la création d'un cadre mondial cohérent pour la gestion et la divulgation des risques liés à la nature. Il s'agit pour l'instant d'une démarche volontaire, mais sa couverture devrait s'étendre rapidement et s'intégrer dans les normes de reporting en matière de durabilité.

Pour soutenir la gestion et la divulgation des questions liées à la nature, la TNFD a également élaboré son approche LEAP pour aider les entreprises à identifier et à évaluer les éléments clés de leur évaluation et de leur reporting :



Figure 2 : L'approche LEAP (source : TNFD)

Les entreprises qui ont piloté la TNFD ont constaté que l'approche LEAP les a aidées à développer leur compréhension et leur approche des risques liés à la nature. Pour de nombreuses entreprises, l'approche LEAP fait désormais partie de leur gouvernance et de leur gestion des risques.

Enfin, la TNFD a publié des orientations spécifiques pour le secteur financier qui reconnaissent la difficulté de produire des informations quantitatives sans données cohérentes provenant des investissements sous-jacents d'une entité. Les orientations comprennent des recommandations pour des indicateurs mondiaux dans des domaines tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de l'eau, la pollution et les changements dans l'utilisation des terres. Au niveau sectoriel, la TNFD recommande de calculer l'exposition des entreprises dans les secteurs ou les lieux à haut risque. Au niveau immédiatement inférieur, des mesures supplémentaires peuvent inclure des évaluations des politiques et des pratiques en matière de risque d'une entreprise individuelle, mais les orientations de la TNFD reconnaissent que ces informations ne sont pas facilement disponibles.

CONSEILS PRATIQUES AUX PRÉSIDENTS ET AUX ADMINISTRATEURS SUR LA GESTION DES RISQUES NATURELS ET L'INVESTISSEMENT DANS LES OPPORTUNITÉS

En ce qu'ils constituent des risques financiers importants, la gestion des risques liés à la nature est une composante importante de l'obligation fiduciaire des administrateurs. Cependant, malgré l'augmentation récente des orientations et des outils, il n'y a actuellement aucun tableau de bord prêt à l'emploi que vous pouvez utiliser pour intégrer des considérations liées à la nature au niveau du portefeuille.

Pour les entreprises individuelles en sein d'un portefeuille, les recommandations de la TNFD et les orientations supplémentaires aideront à identifier les risques et les opportunités les plus importants auxquels elles sont confrontées, ainsi que leur approche pour les gérer et les atténuer. Il est donc important d'encourager l'adoption de ces méthodes tout au long de la chaîne d'investissement, afin de favoriser un taux d'adoption élevé. Cela augmentera le flux de publications d'informations, permettra aux entreprises d'identifier les risques et encouragera l'intégration de la nature dans la prise de décision des entreprises.

Remédier aux limites inhérentes aux données

Les recommandations de la TNFD sont propres à chaque société et reflètent les particularités de son emplacement et ses interactions avec les écosystèmes individuels. Même si les rapports s'améliorent, il est peu probable que les indicateurs liés à la nature soient regroupés dans un simple tableau de bord de portefeuilles. Pendant de nombreuses années encore, les investisseurs devront réfléchir différemment à la meilleure façon de gérer les risques liés à la nature et d'investir dans des opportunités liées à la nature.

En tant que secteur d'activité, nous nous attendons de plus en plus à ce que des données solides, étayées par des outils et des indicateurs sophistiqués, guident nos décisions d'investissement. Des données incomplètes et des indicateurs complexes représentent un défi pour cette approche traditionnelle, qui peut conduire à l'inaction et à l'évitement. Cependant, les risques et les opportunités liés à la nature sont souvent simples à identifier – ils sont simplement difficiles à quantifier.

Nous devons adopter une approche différente de la nature, en nous concentrant sur des actions progressives et en investissant dans des opportunités plutôt que de gérer des indicateurs agrégés. Par exemple :

- Se concentrer sur les risques importants – plutôt que de classer tous les risques dans l'ordre sur un tableau de bord, commencez par identifier les risques courants qui peuvent être importants, puis cherchez à mieux les gérer. Il ne s'agit pas de définir un niveau de risque acceptable, mais plutôt d'identifier où la nature est détruite au sein de votre portefeuille et l'impact direct et indirect de ces dommages sur l'ensemble de votre portefeuille. Il est ensuite possible de rechercher des moyens de réduire ou d'inverser les dégâts.
- Saisir les opportunités d'investissement – recherchez les opportunités d'investissement qui conviennent à votre portefeuille, puis commencez à investir. Investir dans la nature ne remplace pas la gestion des risques liés à la nature, mais toute partie investie est positive pour la nature plutôt que négative et aide à combler le déficit de financement.
- Reconnaître le rôle limité des indicateurs – les indicateurs peuvent guider l'orientation générale de nos efforts (c'est-à-dire réduire les dommages ou augmenter les gains). Mais ce ne sont pas des mesures complètes et le fait de se concentrer sur une mesure spécifique pourrait avoir des conséquences inattendues. Par exemple, si l'on se concentre sur la mesure du couvert forestier, on risque de planter un seul type d'arbre à croissance rapide au lieu de favoriser un mélange diversifié de plantes différentes qui contribuerait à stabiliser l'écosystème au sens large, à accroître la fertilité des sols et à fournir un large éventail d'habitats à d'autres espèces.

Afin de guider les administrateurs de fonds de pension dans cette démarche, nous proposons cinq conseils pratiques pour approfondir vos connaissances, contrôler les risques et investir dans les opportunités. Même si vous ne pouvez pas encore tout faire, le plus important est de commencer dès maintenant.

CONSEILS PRATIQUES

**1. APPROFONDIR VOTRE
COMPRÉHENSION DES RISQUES ET
OPPORTUNITÉS LIÉS À LA NATURE,
ET CELLE DE VOTRE CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**2. COMMENCER PAR IDENTIFIER UN
RISQUE ET UNE OPPORTUNITÉ CLÉS**

**3. GÉRER LES RISQUES
DU PORTEFEUILLE**

**4. S'ENGAGER À LA FOIS AU
NIVEAU DE LA MICRO-
INTENDANCE ET DE LA
MACRO-INTENDANCE**

**5. INVESTIR DANS LES
OPPORTUNITÉS**

PREMIER CONSEIL PRATIQUE : APPROFONDIR VOTRE COMPRÉHENSION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA NATURE, ET CELLE DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Découvrez des exemples de risques liés à la nature et leurs conséquences financières

Amenez votre conseil d'administration à explorer la façon dont les risques liés à la nature peuvent être réels, importants et avoir un impact financier, ainsi que la façon dont les décisions d'investissement habituelles ont un impact sur la nature et son déclin précipité. Examinez différents aspects des risques liés à la nature, en explorant les risques et les opportunités d'investissement associés (voir le tableau 1 pour des exemples).

| Aspect du risque lié à la nature | Risques d'investissement associés | Opportunités d'investissement associées |
|----------------------------------|--|--|
| Pollution de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> Les rivières polluées peuvent avoir un impact sur la valeur des propriétés à proximité (portefeuille d'actifs réels) ou sur les activités de services telles que le tourisme Les réglementations (par exemple, les restrictions et les taxes) peuvent avoir un impact direct sur les entreprises locales ou celles qui fournissent des produits chimiques responsables de la pollution L'arrêt ou la réduction de la production alimentaire pourrait augmenter l'inflation et les conflits géopolitiques | <ul style="list-style-type: none"> Des opportunités commerciales peuvent découler de celles qui aident à purifier l'eau ou à fournir des techniques plus intelligentes et moins polluantes |
| Changement climatique | <ul style="list-style-type: none"> L'incapacité à préserver et à régénérer la nature entraînera l'impossibilité d'atteindre les objectifs climatiques de neutralité carbone Cela amplifiera les risques liés au climat – à la fois les risques transitoires (par exemple, plus de réglementations) et les risques physiques (par exemple, les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes) | <ul style="list-style-type: none"> Investir dans la sylviculture et d'autres solutions fondées sur la nature peut créer à la fois un impact positif sur la nature et un piégeage du carbone Des investissements dûment certifiés et audités peuvent fournir des crédits carbone en tant que source de revenus supplémentaire |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> Risques accrus de pandémies entraînant des perturbations et des impacts économiques importants à l'échelle mondiale Réglementation et contrôle accrus des activités commerciales, y compris l'augmentation des coûts liés au contrôle des polluants atmosphériques ou des déchets | <ul style="list-style-type: none"> Investir dans le recours aux écosystèmes durables pour éviter tout empiètement sur les habitats (par exemple, l'écotourisme et les pratiques agricoles sans déforestation) Développer des alternatives à l'utilisation intensive d'antibiotiques chez le bétail |

Tableau 1 : Risques et opportunités d'investissement associés aux risques liés à la nature

Identifiez les besoins en formation de votre fonds de pension, du conseil d'administration jusqu'au personnel

De nombreux conseils d'administration qui gèrent actuellement les risques liés à la nature dans le cadre des décisions d'investissement de leur portefeuille affirment qu'ils ont dû suivre plusieurs séances de formation avant de pouvoir faire des progrès significatifs. En règle générale, il s'agit d'abord d'une formation sur les risques liés à la nature, puis sur les implications financières, et enfin sur les actions et réponses potentielles. Une formation plus pointue et plus technique est souvent déléguée à un groupe de travail ou à un sous-comité. Déterminez avec vos conseillers les besoins en formation qui reflètent vos structures de gouvernance et de gestion des risques.

« L'administrateur a fait de la biodiversité et de la nature l'une de ses priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Comme pour le changement climatique, il s'agit d'un risque systémique majeur, avec une forte matérialité financière pour les investisseurs à long terme tels que nous. Après une formation initiale, l'administrateur s'est rendu compte de l'ampleur et de la profondeur de ce sujet, et que sa prise en charge nécessiterait une approche différente de celle mise en place pour le changement climatique. Compte tenu de l'ampleur du sujet, il a été utile de pouvoir diviser [la formation] en modules plus faciles à gérer, ce qui a permis d'établir des priorités. »

Emma Hunt, directrice de l'investissement responsable, HSBC Bank (Royaume-Uni), Pension Scheme

Entourez-vous d'experts

Demandez-vous si vos prestataires de services peuvent offrir une expertise suffisante en ce qui concerne la nature. Lorsque leur conseiller principal n'était pas un spécialiste, certains fonds de pension lui ont demandé de faire venir des collègues spécialistes de la nature pour soutenir ou animer des séances de formation. En plus de la formation, demandez-vous si vous avez besoin d'un accès plus régulier à des conseillers spécialisés et intégrez la prise en compte des risques liés à la nature dans vos processus d'examen et de nomination des conseillers.

Recherchez des experts dans vos réseaux établis. Il s'agit d'un domaine émergent dans lequel vous pouvez trouver des poches d'expertise approfondie en dehors de vos interlocuteurs habituels.

Demandez si vous pouvez vous entretenir avec les personnes les plus compétentes de votre gestionnaire d'actifs, même si elles gèrent des portefeuilles différents. Vérifiez s'il existe des domaines d'expertise parmi vos autres prestataires de services, y compris les actuaires, les banques dépositaires et les conseillers en matière de conventions, voire votre sponsor. Tirez parti du travail effectué par vos pairs, des groupes sectoriels et des ONG telles que la fondation Finance for Biodiversity (la finance au service de la biodiversité) et Nature Action 100, afin d'améliorer la formation, de rassembler des exemples de bonnes pratiques et de poser des questions.

Enfin, ne craignez pas de défier les conseillers qui peuvent paraître prudents ou sceptiques. Contribuez à relever le niveau en proposant des solutions, en vous appuyant sur l'expérience d'autres fonds en matière d'intégration de considérations liées à la nature.

Une fois que vous comprenez les risques, y faire face est une obligation fiduciaire

Rôle des peuples autochtones et des communautés locales

L'une des différences entre la nature et les autres risques financiers réside dans son lien étroit avec le contexte local. Les écosystèmes locaux et l'écologie sont liés à la communauté locale et à son économie. Les peuples autochtones gèrent ou détiennent des droits fonciers sur un quart des terres émergées de la planète⁸ et conservent 80 % de la biodiversité mondiale.⁹

Par conséquent, l'engagement et la gestion réussis de la nature devraient non seulement inclure mais aussi tirer parti des compétences et des connaissances des peuples autochtones, des communautés locales et des parties prenantes locales. Au lieu d'imposer des approches descendantes, il est important de s'associer aux communautés locales pour la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature. Il s'agit d'un élément clé à examiner de près dans la gestion et l'atténuation des risques, en veillant à ce que les communautés locales soient impliquées dans la conception et l'exploitation de toutes les opportunités d'investissement. La lecture du [Guide sur l'engagement auprès des peuples autochtones, des communautés locales et des parties prenantes concernées de la TNDF](#) serait un bon début.



8 Garnett, ST, et al (2018), A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation. 8 Nature Sustainability, 1(7), 369–374.
9 Banque mondiale (6 avril 2023), [Peuples autochtones](#)

DEUXIÈME CONSEIL PRATIQUE : COMMENCER PAR IDENTIFIER UN RISQUE ET UNE OPPORTUNITÉ CLÉS

Au cours des dix dernières années, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'identification et la mesure des risques liés au climat, avec une mesure plus large des émissions de gaz à effet de serre. Les efforts en matière de risques liés à la nature sont généralement beaucoup plus récents, la collecte de données datant souvent de moins de cinq ans et les indicateurs connexes commençant à peine à émerger. Par conséquent, les administrateurs doivent appliquer une approche plus souple et plus narrative des risques et opportunités liés à la nature.



Qu'est-ce qu'une approche narrative du risque ?

De nombreux régimes de retraite cherchent à utiliser des approches narratives ou qualitatives pour compléter les méthodes plus traditionnelles d'identification et d'évaluation des risques. Les techniques quantitatives (numériques) sont efficaces pour générer une base de référence et une première estimation, mais elles sont calibrées à l'aide de données historiques. Si l'avenir est différent ou englobe de nouveaux risques et opportunités, les approches quantitatives devront être complétées par d'autres techniques.

Les approches narratives commencent par faciliter le débat et la discussion sur les risques et opportunités réels. Elles sont plus souples et permettent d'explorer les points de basculement et les boucles de rétroaction des risques physiques, ainsi que la non-linéarité et les dépendances des voies de passage des risques de transition. La quantification des impacts potentiels s'ensuit et le processus met l'accent sur le jugement d'experts et les types d'incertitude auxquels on est confronté. La gestion des risques peut alors se concentrer sur la recherche d'une résilience à ces scénarios

Identifiez un risque actionnable et lancez-vous

Il n'existe pas d'ensemble complet et cohérent d'indicateurs des risques liés à la nature. En effet, d'un point de vue financier, les incertitudes entourant les changements de politique et de réglementation et les forces macroéconomiques sont susceptibles de prédominer dans les projections de risque. Accepter l'absence de points de données universels et cohérents peut cependant vous donner plus d'espace pour vous concentrer sur un risque spécifique et identifiable, comme la déforestation ou l'utilisation de l'eau. Vous pouvez ensuite augmenter le nombre de risques identifiés au fil du temps.

Les risques initiaux à prendre en compte varieront d'un propriétaire d'actifs à l'autre, compte tenu des différents portefeuilles, des motivations et des résonances avec les différents risques. Vous pouvez également vous appuyer sur l'expertise de vos prestataires de services pour déterminer les risques sur lesquels vous devez vous concentrer en premier. Comme point de départ, les cinq domaines qui ont tendance à s'aligner sur les efforts d'investissement existants et à être importants, tant en termes de risques que d'opportunités d'investissement, sont les suivants :

1. Déforestation
2. Eau (et déchets)
3. Agriculture (sol)
4. Plastique et emballages
5. Marin

Une approche qui consiste à commencer par un ou deux domaines prioritaires avant de passer à d'autres signifie que le risque spécifique sur lequel on choisit de se concentrer au départ est moins important que le fait de commencer. À bien des égards, il est utile que différents investisseurs se concentrent sur différents domaines de risque, car il s'agit d'un problème multidimensionnel et systémique. Certains conseils d'administration ont même identifié des opportunités d'investissement attrayantes avant de se pencher sur les moyens de gérer les risques de leur portefeuille.

Identifiez les opportunités découlant des risques

Il est manifestement nécessaire de gérer les risques liés à la nature afin d'atténuer et de compenser les dommages. Pour chaque risque identifié, il existe souvent des possibilités de contribuer à la gestion ou à la réduction de ce risque. Parfois, le coût de la gestion d'un risque peut se transformer en nouvelles sources de revenus. Par exemple, le lisier d'élevage est un déchet polluant. Cependant, une gestion intelligente du lisier permet de le convertir en eau et en un engrais semblable à celui du sol, deux produits précieux et représentant des sources de revenus potentielles. Le cinquième conseil pratique aborde plus en détail la question des opportunités.

« Lorsque nous avons examiné nos thèmes d'engagement prioritaires, nous avons tenu compte des facteurs de risque financièrement importants, de la réglementation et des commentaires de notre équipe d'investissement et de notre conseil d'administration. Nous avons également demandé à nos fonds partenaires quelles étaient les questions qui leur tenaient à cœur. En matière d'environnement, la gestion des déchets et de l'eau est un thème commun que nous avons retenu. Pour soutenir ce thème, nous avons rejoint une initiative d'engagement collaboratif menée par Royal London Asset Management, qui s'est engagée auprès des sociétés de distribution d'eau britanniques, et nous dirigeons à présent l'engagement avec deux de ces sociétés. De manière plus générale, nous travaillons en partenariat avec Robeco pour les activités d'engagement de l'ensemble de notre portefeuille. Robeco a été actif dans les domaines de la déforestation, des plastiques à usage unique et la gestion du cycle de vie de l'exploitation minière. Ses efforts d'engagement se poursuivront dans le cadre du programme Nature Action 100. »

Jane Firth, directrice de l'investissement responsable, Border to Coast Pensions Partnership

TROISIÈME CONSEIL PRATIQUE : GÉRER LES RISQUES DU PORTEFEUILLE

Agissez, qu'il s'agisse de gérer de manière passive ou active

Après avoir identifié certains de vos principaux risques liés à la nature, l'étape suivante consiste à gérer les risques actuels au sein de vos portefeuilles. Au moment de la publication, peu d'indices incluent des risques liés à la nature, ce qui laisse peu d'options aux portefeuilles passifs pour gérer ces risques. Cependant, vous pouvez toujours exercer votre influence, par exemple en demandant à vos conseillers et gestionnaires de vous informer régulièrement de l'évolution de l'indice et, surtout, en adoptant une approche d'intendance active (voir le quatrième conseil pratique).

Pour les portefeuilles gérés activement et les actifs privés, les propriétaires d'actifs doivent identifier leurs principales expositions, comprendre comment le risque est géré et trouver des indicateurs alignés pour suivre les progrès. À l'heure actuelle, les indicateurs sont susceptibles de refléter simplement les expositions aux investissements dans des secteurs ou des emplacements à haut risque. Cependant, la compréhension des expositions vous permet de vous demander dans quelle mesure les risques pertinents sont bien gérés. Une évaluation plus complète des risques liés à la nature est possible pour un petit nombre de classes d'actifs, telles que l'immobilier direct. Au fil du temps, cela devrait être possible pour d'autres classes d'actifs et une plus grande partie de votre portefeuille.

Identifiez les principales expositions

À l'heure actuelle, il existe très peu d'indicateurs au niveau de l'entreprise qui identifient de manière fiable tous les risques liés à la nature. ENCORE⁹ et d'autres outils de cartographie peuvent aider à identifier les secteurs les plus dépendants et les plus touchés pour un risque donné. La TNFD recommande aux établissements financiers de commencer par identifier les expositions aux secteurs à haut risque et les investissements dans les zones géographiques à haut risque. Ce n'est pas encore une pratique courante, mais vous pouvez demander à vos gestionnaires d'actifs un rapport sur les expositions à haut risque, et vos conseillers pourront ensuite vous aider à identifier les actions à mener. Il est généralement plus difficile de comprendre les risques liés à vos expositions, en raison du manque de données et d'évaluations indépendantes. Cependant, cette situation s'améliore. En ce qui concerne la déforestation, Global Canopy a développé le classement Forest 500, identifiant les 500 entreprises les plus influentes en matière de risque de déforestation, avec des évaluations

« La cartographie et la compréhension des risques liés à la biodiversité dans l'ensemble du portefeuille, et en particulier au niveau granulaire de l'entreprise ou du projet, constituent un énorme défi, car nous en sommes encore à nous demander comment évaluer et mesurer les impacts sur la biodiversité.

Nous avons donc scindé notre approche. Pour nos portefeuilles d'actions cotées en bourse et de crédit, nous examinons les risques liés aux principales incidences négatives, y compris les mesures relatives aux incidences négatives de nos investissements sur les zones sensibles à la biodiversité, la déforestation et l'eau. Nous espérons nous appuyer sur ces derniers à l'avenir. »

Thomas Henriksen, analyste principal, Pension Danmark

de risque pour chacune d'entre elles. Des sources similaires sont susceptibles d'émerger pour d'autres risques liés à la nature.

Examinez l'intégration et la gestion des risques liés à la nature de vos gestionnaires

Pour chaque titre dans des secteurs clés, demandez à chacun de vos gestionnaires d'actifs leur évaluation de l'approche de l'entreprise en matière de risques liés à la nature et, si possible, comparez-la à une évaluation indépendante (Forest 500, par exemple). Lorsque l'entreprise est considérée comme présentant un risque lié à la nature moyen ou élevé, demandez à votre gestionnaire d'expliquer pourquoi il détient le titre et comment il cherche à gérer le risque. Avec l'appui de votre conseiller et de votre gestionnaire, identifiez les indicateurs appropriés pour surveiller vos risques liés à la nature, tant au niveau du portefeuille global que pour les titres clés.

L'intégration des risques liés à la nature n'en est qu'à ses balbutiements pour de nombreux gestionnaires d'actifs, et même si vous devez en être conscient, cela ne devrait pas constituer un obstacle au progrès. Les gestionnaires doivent être chargés d'illustrer leur compréhension et leur intégration des risques liés à la nature dans votre portefeuille, et vos conseillers peuvent vous aider à mesurer les progrès accomplis et à faire des comparaisons avec vos homologues du secteur. Les gestionnaires d'actifs peuvent se tourner vers des outils émergents, tels que le guide [Let's Discuss Nature with Climate Engagement](#) du Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), pour stimuler l'engagement en

⁹ ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) is a tool that can help financial institutions assess their dependencies and impacts at a portfolio level



faveur de la nature avec les entreprises bénéficiaires d'investissement. De plus, si l'intégration des risques liés à la nature dans les décisions d'investissement est moins développée que pour les risques liés au climat, la capacité de gérer et de rendre compte des risques liés à la nature doit être incluse dans vos critères de surveillance et de sélection, tant pour les gestionnaires d'actifs que pour les prestataires de services, comme pour le climat.

« Dans un premier temps, l'administrateur a signalé ce sujet comme étant une priorité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) à ses gestionnaires d'actifs et à ses conseillers, et a cherché à comprendre les capacités et les pratiques employées par ces groupes. Parallèlement, l'administrateur commence à explorer les données, les indicateurs et les outils mis à la disposition des acteurs du secteur afin de procéder à une évaluation appropriée, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un domaine encore relativement nouveau pour les acteurs du secteur. De toute évidence, il s'agit d'un domaine encore sous-développé et un énorme travail devra être réalisé par tous les acteurs de la chaîne d'investissement, y compris les gestionnaires d'actifs, les conseillers en investissement et les fournisseurs de données, afin que nous puissions comprendre clairement les risques et opportunités liés à la biodiversité et à la nature et développer une voie pour y faire face.

Nous savons que ce ne sera pas facile, mais il faut bien commencer quelque part et nous sommes prêts à travailler à un rythme soutenu. Nous attendons de nos gestionnaires d'actifs et de nos conseillers qu'ils soient proactifs, et nous continuerons d'interpeller chaque groupe sur sa réflexion dans ce domaine, alors que nous développons tous une voie dans ce sens. »

Emma Hunt, directrice de l'investissement responsable, HSBC Bank (Royaume-Uni), Pension Scheme

Exemple pratique – développer une évaluation plus complète des risques liés à la nature dans l'immobilier direct

L'immobilier direct peut présenter l'avantage d'être détenu en propriété exclusive et d'être situé à un endroit unique et fixe. Cela permet de procéder à une évaluation plus exhaustive des risques liés à la nature. Dans le domaine de la construction en particulier, il est possible d'envisager des scénarios en amont et en aval, des pays comme le Royaume-Uni exigeant que le gain net de biodiversité¹⁰ soit pris en compte dans les futurs projets de construction.

« Nous procédons à une mesure plus directe des risques liés à la biodiversité dans le cadre de six projets de construction immobilière directs, car nous en sommes les propriétaires à part entière, et car il s'agit d'un projet à la fois physique et local. Nous avons identifié trois indicateurs de quantité (espace vert/bleu total, couvert forestier et biofacteur) et trois indicateurs de qualité (habitat, nature protégée et diversité des espèces). Nous en avons rendu compte en 2022 et avons décidé d'inclure une plus grande partie de notre portefeuille immobilier au cours de l'année 2023. Le fait de nous concentrer sur un élément spécifique du portefeuille nous a permis d'approfondir nos connaissances sur la biodiversité et ses enjeux. Nous nous sommes engagés à ce que tous nos investissements dans le développement urbain et les nouvelles constructions aient une contribution positive à la biodiversité d'ici 2030. »

Thomas Henriksen, analyste principal, Pension Danmark

¹⁰ Le gain net de biodiversité est un moyen de contribuer à la reconstitution de la nature tout en aménageant les terres. Il garantit que l'habitat de la faune et de la flore est en meilleur état qu'il ne l'était avant le développement.

QUATRIÈME CONSEIL PRATIQUE : S'ENGAGER À LA FOIS AU NIVEAU DE LA MICRO-INTENDANCE ET DE LA MACRO-INTENDANCE

Les acteurs au marché ont la responsabilité et l'intérêt personnel de contribuer à préserver l'intégrité de l'ensemble du système financier, en veillant à ce qu'il soit au service de la société et de la planète. L'intendance est un levier essentiel pour faire face à ce risque systémique. Cela implique de s'engager auprès des organismes de réglementation, des décideurs politiques et d'autres acteurs du changement au niveau de la macro-intendance, ainsi que de la pratique plus familière de la micro-intendance, qui met l'accent sur l'engagement auprès des entreprises et des émetteurs.

En ce qui concerne la nature, le fait de s'engager au niveau microéconomique avec les entreprises pour aborder à la fois les risques et les opportunités liés à la nature améliorera leur profil de risque et de rendement. Dans le même temps, le fait de s'engager avec les décideurs, les organismes de réglementation et les organismes de normalisation pour protéger la nature permet de soutenir plus de 50 % de l'économie mondiale qui en dépend, et donc de soutenir plus largement les rendements à long terme du marché. Les fonds de pension disposant des ressources nécessaires peuvent s'engager directement. D'autres fonds peuvent s'appuyer sur les gestionnaires d'actifs et les efforts plus larges du secteur.

Intégrez la nature dans les plans d'intendance actuels

Tout d'abord, faites de la nature l'une de vos priorités en matière d'intendance, en indiquant clairement à vos équipes et à vos gestionnaires d'investissement qu'il s'agit d'un domaine important pour vous.

Vous pouvez fixer comme objectif à toutes les entreprises de fournir des rapports basés sur le cadre TNFD, ainsi que la preuve que leur conseil d'administration comprend et gère leurs risques les plus importants. Les entreprises qui exercent leurs activités dans des secteurs ou des lieux à haut risque devraient être encouragées à se fixer des objectifs fondés sur des données scientifiques. Ensuite, cherchez à être plus précis, alignez vos efforts d'intendance sur les principaux risques liés à la nature que vous avez déjà identifiés (comme l'eau, le plastique et les emballages) pour vous concentrer plus en profondeur sur les entreprises qui ont le plus d'impact. Demandez à vos gestionnaires d'investissement de vous informer sur les entreprises les plus exposées aux risques que vous avez identifiés et demandez à vos gestionnaires de rendre compte de la manière dont ils adaptent leurs engagements, y compris les objectifs, les grandes étapes et les efforts de remontée d'informations, lorsque la direction de l'entreprise n'est pas à la hauteur.

Historiquement, de nombreux engagements en matière de risques liés à la nature se sont concentrés sur les réactions à des incidents ou à des controverses. Des approches plus stratégiques permettront aux investisseurs d'influencer non seulement les stratégies à long terme des entreprises concernées, mais aussi de s'attaquer à des risques plus systémiques. Le guide intitulé *Let's Discuss Nature with Climate Engagement*, publié par le CISL, donne des indications sur les approches stratégiques de l'engagement.

« En 2022, Brunel a mis à jour ses priorités en matière d'intendance, en produisant un plan distinct sur la nature que nous avons communiqué à nos gestionnaires d'actifs. Notre fournisseur spécialisé dans l'engagement et le vote a également développé un programme d'engagement dédié à la biodiversité. La sélection des entreprises cibles avec lesquelles s'engager s'est faite sur la base de multiples facteurs, notamment les entreprises à haut risque du classement Forest 500 (déforestation), les indices de référence de l'initiative Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR) (agriculture), les entreprises mal notées dans l'indice « Seafood » de la World Benchmark Alliance ou celles sélectionnées pour leur faible performance liée à l'eau.

Dans un premier temps, notre fournisseur de services d'engagement et de vote a écrit à chaque entreprise identifiée pour lui exposer les risques qu'elle encourait si elle ne s'occupait pas de la perte de nature. Il a ensuite organisé des réunions d'engagement individuelles et collectives pour souligner ses attentes et discuter de la façon dont chaque entreprise pourrait contribuer à stopper et à inverser la perte de nature. Dans ce contexte, nous encourageons l'utilisation du cadre TNFD et souhaitons voir davantage d'entreprises publier des informations sur leurs risques et opportunités liés à la nature de manière standardisée et utile à la prise de décision. »

Faith Ward, directrice de l'investissement responsable, Brunel Pension Partnership

Tirez parti des efforts de lutte contre le changement climatique et autres efforts d'engagement

Il y a un risque de créer une liste toujours plus longue de demandes et d'engagements avec des entreprises individuelles. Le fait de s'appuyer sur des efforts préexistants en matière de changement climatique ou d'autres questions de durabilité peut réduire la fatigue des gestionnaires d'actifs et des dirigeants d'entreprise. Les recommandations de la TNFD suivent de près le cadre TCFD, de sorte que les entreprises peuvent être encouragées à les considérer ensemble plutôt que de voir la TNFD comme une nouvelle charge en matière de reporting.

Les propriétaires d'actifs peuvent devenir des partisans de [Nature Action 100](#), ce qui contribue à montrer la profondeur du soutien des investisseurs à ses engagements. La collaboration permet d'accroître la participation visible des propriétaires et de cibler les messages que les dirigeants d'entreprise reçoivent de leurs actionnaires.

Sachez reconnaître le rôle que vous pouvez jouer dans la macro-intendance

Notre économie dépend de la nature, mais en l'absence de réglementation, l'exploitation à court terme peut prendre le pas sur la préservation à long terme. Souvent, les interventions des pouvoirs publics et des organismes de réglementation peuvent être plus rapides et plus efficaces que celles des entreprises individuelles. En ce qui concerne les risques liés à la nature, l'adoption d'une perspective systémique s'avérer particulièrement efficace, encourageant l'amélioration des normes réglementaires afin de mieux protéger la nature. Les propriétaires d'actifs peuvent être particulièrement influents, car ils sont considérés comme indépendants et exempts des conflits d'intérêts des acteurs du secteur.

Agir à ce niveau, c'est gérer le système dans lequel vous opérez et dont vous dépendez, afin d'en promouvoir l'intégrité dans l'intérêt de ceux dont vous gérez l'argent. En tant que prêteurs aux pouvoirs publics, les fonds de pension devraient s'intéresser activement aux cadres politiques des gouvernements liés à la nature, en remettant en question les résultats ou le niveau d'ambition, le cas échéant. Cela peut se faire de manière réactive, par le biais de consultations ou, de manière plus proactive, par le biais d'un engagement régulier.

Par exemple, le fait de s'engager avec les pouvoirs publics à améliorer les normes relatives à la pollution de l'eau peut favoriser une réponse à long terme et systémique à la gestion de l'eau et, par conséquent, contribuer à la gestion des risques qui existent dans votre portefeuille actuel. Cette démarche complète – et peut souvent être plus efficace que – l'intendance individuelle des entreprises bénéficiaires d'investissements sur ce sujet, d'autant plus que leurs propres efforts pour lutter contre la pollution de l'eau se feront, dans de nombreux cas, sur une base volontaire.

CINQUIÈME CONSEIL PRATIQUE – INVESTIR DANS LES OPPORTUNITÉS

Le fait de comprendre les risques liés à la nature permet d'aider les investisseurs à identifier les opportunités d'investissement. Ces opportunités concernent à la fois l'investissement dans la nature et l'investissement dans les services de soutien qui aident à gérer les risques liés à la nature. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal 2022 a identifié un déficit financier annuel de 700 milliards de dollars américains pour soutenir la nature.

Il peut être utile d'envisager les opportunités dans trois domaines – les investissements directement alignés, les technologies habilitantes et les solutions de soutien – car les caractéristiques de risque de ces investissements sont souvent distinctives et diversifiées. Cela peut les rendre attractifs du point de vue de la construction de portefeuille.

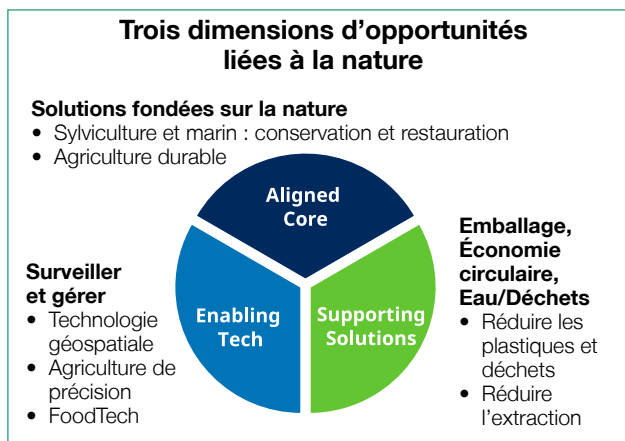


Figure 3: Three dimensions of Nature Based Solutions (Source: Gordian Advice)

Investir dans des opportunités directement alignées

La plus simple des opportunités qui s'offrent à vous est d'investir dans la nature. Le bois et l'agriculture sans doute l'une des plus anciennes formes d'investissement. Cependant, vous devez tenir compte de la qualité et de la durabilité de la gestion de ces actifs, en vous assurant que des caractéristiques de durabilité solides sont intégrées aux risques et aux rendements financiers.

Depuis peu, les investissements axés sur la nature peuvent générer des revenus pour la conservation ou le piégeage du carbone (par le biais de crédits carbone). Ces approches plus récentes et innovantes nécessiteront généralement plus de diligence et d'investigation. Cependant, il pourrait y avoir une prime à l'innovation pour les premiers à adopter des approches qui deviennent ensuite courantes.

Investir dans les technologies habilitantes

Toute une série de technologies et d'innovations soutiennent l'impact positif sur la nature, en particulier au sein du système alimentaire. Il s'agit notamment de l'imagerie géospatiale pour soutenir la gestion des forêts et des terres, de l'agriculture de précision pour une meilleure application des engrais et de l'eau, de la production de denrées alimentaires à partir de protéines alternatives, et de l'agriculture verticale. En tant qu'innovations, ces investissements présentent généralement un risque plus élevé que les approches établies, mais offrent la possibilité de bénéfices plus importants.

Investir dans des solutions de soutien

Bien que souvent moins prestigieux, l'investissement dans l'économie circulaire et la réduction du plastique et des déchets peut soutenir la nature en réduisant la demande des industries extractives ou de l'alimentation. Ces solutions de soutien peuvent offrir des opportunités intéressantes, surtout si d'autres investisseurs ont négligé leur potentiel de croissance.

« Les administrateurs de notre Master Trust ont étudié les moyens de procéder à des allocations d'impact au sein du portefeuille par défaut. Dans ce cadre, nous avons examiné la carte du marché de l'investissement à impact des Principes pour l'investissement responsable, en cherchant à maintenir, voire à améliorer, le risque et les rendements sans augmenter les coûts globaux pour les membres.

Après avoir passé en revue tous les types de fonds à impact, deux des stratégies les plus convaincantes étaient liées au climat et à la nature : un fonds d'actions à impact sur la biodiversité et une stratégie d'obligations à impact vert. Cela nous a permis d'allouer plus du double de notre objectif initial d'environ 5 %, et nous étudions les moyens d'augmenter encore notre allocation aux stratégies à impact. Il s'agit dans les deux cas de fonds relevant de l'article 9 du règlement SFDR de l'UE¹¹, ce qui n'est pas une exigence de notre part, mais n'est pas surprenant compte tenu de l'importance que nous accordons à l'impact en tant qu'élément essentiel de leur sélection. »

Fiona Smith, responsable des propositions d'investissement, Smart Pension

11 Le règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR) de la Commission européenne

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Les considérations liées à la nature constituent un domaine en plein essor, dont les perspectives et l'expertise ne cessent de s'élargir. Vous trouverez ci-dessous quelques références rapides qui vous aideront, vous et votre conseil d'administration, à démarrer.

Initiations aux risques liés à la nature, à la crise actuelle et à l'engagement de vos gestionnaires d'actifs :

- [A4S \(2022\), Briefing for finance: Biodiversity \(en anglais\)](#)
- [TNFD \(mise à jour de 2024\), Additional guidance for financial institutions \(en anglais\)](#)
- [Scottish Widows \(2023\), Nature and Biodiversity: The pensions imperative \(en anglais\)](#)
- [CISL, Let's Discuss Nature with Climate Engagement Guide](#)
- [Capitals Coalition, Valuing nature and people to inform business-decision making \(cours en ligne gratuit\)](#)

Ressources de A4S pour aider les entreprises bénéficiaires d'investissement à se lancer :

- [Supporting the TNFD recommendations: What finance teams need to know about the Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures \(en anglais\)](#)
- [TNFD Maturity Map \(en anglais\)](#)
- [Top Tips for Finance Teams: Getting Started on Implementation of the Taskforce on Nature-related Financial Disclosures \(en anglais\)](#)
- [A4S Essential Guide to Incentivizing Action Along the Value Chain \(en anglais\)](#)

Autres ressources :

- **Politique**
[Institute and Faculty of Actuaries \(2023\), Biodiversity: Managing Risk and Uncertainty \(Note d'information, en anglais\)](#)
- **Économie de la biodiversité**
[HM Treasury \(2021\), The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review – Headline Messages \(en anglais\)](#)
- **Comment les risques liés à la nature influencent les marchés**
[Network for Greening the Financial System \(2023\), Nature-related Financial Risks: A Conceptual Framework to Guide Action by Central Banks and Supervisors \(en anglais\)](#)
- **Feuille de route de haut niveau sur l'alignement des financements publics et privés pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité**
[UNEP FI, et al \(2023\), Aligning Financial Flows with the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework \(en anglais\)](#)

À PROPOS D'A4S

Notre objectif est de faire du développement durable une activité normale.

Sa Majesté le Roi Charles III a créé l'Accounting for Sustainability (A4S) en 2004, alors qu'il était le Prince de Galles, dans le but de travailler avec la communauté financière et comptable pour :

- Inspirer les dirigeants financiers à adopter des solutions durables et des modèles d'affaires résilients
- Transformer la prise de décision financière pour refléter les opportunités et les risques posés par la crise climatique et d'autres questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)
- Intensifier les actions en faveur de la transition vers une économie durable

A4S dispose de trois réseaux mondiaux :

- **CFO Leadership Network** – des directeurs financiers d'entreprises de premier plan cherchant à transformer la finance et la comptabilité
- **Accounting Bodies Network (ABN)** – dont les membres représentent environ les deux tiers des comptables du monde
- **Asset Owners Network** – des présidents de fonds de pension qui intègrent la durabilité dans la prise de décision d'investissement

LA BOÎTE À OUTILS DE DURABILITÉ D'A4S POUR LES PRÉSIDENTS ET LES ADMINISTRATEURS DE FONDS DE PENSION

La boîte à outils de durabilité d'A4S pour les présidents et les administrateurs de fonds de pension contient des ressources conçues spécifiquement pour les administrateurs de fonds de pension.

Notamment :

1. Une carte de maturité de la durabilité avec des suggestions d'étapes que les fonds peuvent suivre pour progresser dans leur parcours d'intégration de la durabilité
2. Des exemples pratiques de fonds de pension pour illustrer l'aspect positif de l'action
3. Des documents d'orientation pour mettre en évidence les étapes pratiques (par exemple, l'intégration de facteurs liés à la durabilité dans différentes classes d'actifs), y compris ce guide.

REMERCIEMENTS

Auteurs

- Nick Spencer, conseiller en investissement durable, Gordian Advice
- Kerry King, directeur des marchés des capitaux, Accounting for Sustainability

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fourni des informations contextuelles, les exemples mis en évidence ainsi que les parties externes qui ont contribué à la révision du guide.

- Jane Firth, directrice de l'investissement responsable, Border to Coast Partnership
- Shipra Gupta, responsable de l'intendance des investissements, Scottish Widows
- Thomas Henriksen, analyste principal en ESG, Pension Danmark
- Emma Hunt, directrice de l'investissement responsable, HSBC Bank (Royaume-Uni), Pension Scheme
- Gustave Lorient, directeur de l'investissement responsable, LGPS CIV de Londres
- Lenka Moore, directrice principale, Capitals Coalition
- Fiona Smith, responsable des propositions d'investissement, Smart Pension
- Mark Thompson, président des administrateurs, M&G Pension Scheme
- Faith Ward, directrice de l'investissement responsable, Brunel Pension Partnership

Contributeurs d'A4S

- Sarah Nolleth, consultante - équipe de connaissances et technique
- Jamie Stewart, directeur principal des communications
- Freddie Thompson, coordonnateur des marchés financiers
- Jenny Williamson, rédactrice principale

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée à titre d'orientation générale sur des questions d'intérêt uniquement et ne constitue pas un conseil professionnel. Nous recommandons d'obtenir un avis professionnel spécifique avant d'agir ou de s'abstenir d'agir sur la base du contenu de cette publication. Accounting for Sustainability décline toute responsabilité pour toute perte occasionnée à toute personne agissant ou s'abstenant d'agir à la suite de tout élément contenu dans cette publication.



CONTACTEZ-NOUS OU APPRENEZ-EN PLUS

 [ACCOUNTING FOR SUSTAINABILITY \(A4S\)](#)

 [THEPRINCESA4S](#)

 INFO@A4S.ORG

 WWW.ACCOUNTINGFORSUSTAINABILITY.ORG